

Tous les observateurs, y compris les plus réactionnaires s'entendent aujourd'hui pour constater que Macron aura fait d'énormes cadeaux aux très riches, et aura accablé les classes dites moyennes et les plus pauvres.

Les plus touchés sont les retraités et les jeunes.

Nous, les Maires, sommes témoins des grandes difficultés que vivent nos concitoyens, mais cela ne suffit pas à ce gouvernement, il en rajoute toujours.

Les Maires sont toujours plus contraints et fliqués, par les services de l'Etat, alors que dans le même temps, l'Etat, mais aussi les technocraties mises en place, que ce soit la Métropole, Le Conseil Régional, le Conseil Départemental... abandonnent les Communes en termes d'aides, de dotations, de subventions.

Ces soit disant partenaires n'assument même plus une grande partie de leurs domaines de compétences et ce sont ainsi sans cesse des transferts de charges et baisses de moyens sur le dos des Maires, seuls élus de proximité, qui ne peuvent se résoudre à abandonner les plus fragiles.

La discussion actuelle sur le Projet de Loi de Finances augure d'une pressurisation des Communes par le budget, dont le fossoyeur cynique, n'est autre qu'Olivier Dussopt ministre devenu macronien, après avoir trahi les siens et fait longtemps croire qu'il était socialiste... (tiens, tiens, ça ne vous rappelle rien ? Les macroneux de la dernière heure, ou même les macron-compatibles ? On a malheureusement les mêmes à la maison).

Le constat est terrible.

Quant à l'Etat, les "services de l'Etat", on pourrait penser qu'ils sont "au service du Peuple" ou encore qu'ils sont "au service de l'Etat"... l'erreur serait qu'ils se compromettent et qu'ils ne soient plus qu'au service d'un pouvoir en place, élu par défaut, assis sur une illégitimité permanente.

Hélas, trois fois hélas, en Meurthe et Moselle, la casse continue. Si vous n'êtes pas un Maire docile, si vous déplaisez au pouvoir en place et à ses serviteurs, vous ne serez pas éligible aux aides à l'investissement, même si c'est une école que vous construisez...

En Meurthe et Moselle on fait du zèle. Le 9 octobre, Pôle Emploi a informé mes services par téléphone (forcément, la Préfecture ne va pas s'en vanter et en faire publicité, ce genre de décision est tellement honteuse) que nous ne pourrions plus embaucher en CEC (Contrat Emploi Compétences) [à partir du 18 novembre 2019](#) !!! Et qu'entre ce jour et [le 18/11](#), les CEC accordés seraient réduits à une durée de 10 mois au lieu de 12.

Vous savez ce que c'est que ces CEC, contrats aidés ? Ce sont les contrats des pauvres, plus précaires que n'importe quel autre contrat. Mais les Communes ont besoin de ce levier pour aider les plus en difficultés à retrouver progressivement un emploi. C'est plus que scandaleux, c'est odieux, cela me donne la nausée. C'est encore une fois la double peine : baisse de moyens pour les Communes et absence de solutions pour les mendiants d'emploi.